

## Le couple et la société

Niveau : Pratique courante

Durée : 3,5 jour(s) soit 0,5 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et Clercs expérimentés.

### Compétences pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Déterminer si les droits sociaux sont des biens propres ou communs
- Identifier les règles applicables en cours d'union et lors de sa dissolution
- Anticiper les difficultés
- Optimiser le régime matrimonial dans une optique de transmission de l'entreprise

### Contenu :

---

Situation conjugale de l'associé et gouvernance de l'entreprise : points d'attention et "bonnes pratiques"

- L'associé marié sous un régime de communauté :
  - la qualification des droits sociaux : hypothèses complexes
  - le régime des parts sociales communes en cours d'union et à la dissolution de l'union
  - le régime des actions communes en cours d'union et à la dissolution de l'union
- L'associé "pacsé" sous le régime de l'indivision des acquêts : le sort des droits sociaux
  - Difficultés courantes et cas pratiques
  - Le conjoint collaborateur ou salarié

Situation conjugale de l'associé et l'anticipation de la transmission de l'entreprise

- Optimisation du régime matrimonial de l'entrepreneur dans une optique de transmission (exemple type : l'adjonction d'une société d'acquêts)
- Donation des droits sociaux avec réserve d'usufruit et stipulation d'un usufruit successif au profit du conjoint
- Usage des techniques sociétaires pour la gestion et la transmission d'un patrimoine privé au sein du couple

## Prérequis :

---

- Aucun pré requis n'est exigé pour l'inscription. Toutefois, des connaissances de base en droit des sociétés , droit commercial, droit fiscal permettront de suivre la formation de manière plus confortable .

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des

compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation